



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Algérie

Question écrite n° 54256

## Texte de la question

M. Philippe Vuilque attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le harcèlement, les brimades et les condamnations subies par les journalistes algériens. Récemment, le directeur du journal algérien Le Matin, a été condamné à deux ans de prison et à une amende de 20 millions de dinars. Arrêté et incarcéré à la prison d'El Harrach, il semble payer à la fois la vigueur du ton de son journal et le contenu irrévérencieux de son livre « Bouteflika : une imposture algérienne ». La sanction prononcée par la justice apparaît comme l'exécution de la menace proférée par le ministre de l'intérieur qui promettait, il y a un an de cela, de le « faire payer ». Le correspondant d'El Djazaïr News dans le Sud algérien, représentant de la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme, a pour sa part été arrêté et emprisonné pour avoir exercé son métier en informant sur les abus des autorités régionales. La répression de la liberté de la presse n'est pas nouvelle en Algérie : plus de 70 journalistes ont été assassinés en moins de dix ans, des dizaines ont été emprisonnés, les journaux sont suspendus, les intimidations de toutes sortes et les harcèlements judiciaires sont permanents. Il lui demande ce que la France entreprend pour que soient garantis les droits de l'homme en Algérie et, au premier chef, la liberté de la presse.

## Texte de la réponse

La liberté de la presse est un élément central de la démocratie et de l'Etat de droit. Le lourd tribut payé au terrorisme par les journalistes algériens pendant les années noires traversées par ce pays proche et ami en a fourni la tragique illustration. La presse algérienne n'en a pas moins conservé une liberté de ton reconnue et appréciée dans le monde entier. C'est là un acquis fondamental qui doit être conforté alors que l'Algérie retrouve la stabilité et s'engage résolument sur la voie des réformes politiques, économiques et sociales. Le ministre des affaires étrangères a eu l'occasion de le dire à ses interlocuteurs lors de sa visite officielle à Alger, les 12 et 13 juillet dernier. Les autorités françaises ont noté les récentes évolutions des procédures judiciaires visant des journalistes algériens et notamment l'élargissement de M. Hafnaoui Ghouli, correspondant d'El Djazaïr News, le 24 novembre dernier. La France continuera par ailleurs de suivre avec attention la situation de M. Mohamed Benchicou, directeur du quotidien Le Matin, personnalité respectée de ses pairs en Algérie comme à l'étranger. En tout état de cause, en Algérie comme partout dans le monde, nous continuerons à plaider, sans ingérence, pour qu'une presse libre et pluraliste puisse continuer à se développer, dans une atmosphère apaisée. Dans le cadre du partenariat d'exception que nous construisons avec ce pays, nous continuerons à développer notre coopération déjà riche dans ce domaine essentiel.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Vuilque](#)

**Circonscription :** Ardennes (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54256

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé** : affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 28 décembre 2004, page 10342

**Réponse publiée le** : 15 mars 2005, page 2714